

BARBY

avec vous



Inauguration de la crèche Les Petits Mickey's



PARIS 2024



JUILLET 2024





le mot du Maire Christophe Pierretton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
l'été est arrivé doucement cette année avec des pluies abondantes qui ont permis de garder une nature particulièrement verdoyante, rare en cette période. La saison des fortes chaleurs ne fait que commencer, il faudra rester vigilant sur la préservation de l'eau comme nous le faisons maintenant quotidiennement.

Ces dernières semaines, plusieurs rénovations de bâtiments ont été livrées et inaugurées. La crèche et le presbytère - La Source, et les Mouettes sont maintenant réutilisés par les enfants et les habitants de la commune. Les premiers retours sont très enthousiastes ! Dans quelques jours, les modules qui ont été enlevés seront remplacés par de nouveaux, pour préparer l'arrivée des médecins pendant les travaux d'extension et de rénovation de la maison médicale qui commenceront en septembre.

Des composteurs « grutables » ont été installés sur la commune pour permettre un accès facilité à tous et toutes. Cela doit nous aider à réduire les déchets incinérés qui coûtent cher pour favoriser le compostage de nos déchets organiques. Pas de question à se poser, compostons !!!

Le 22 juin, une première sortie famille a été organisée au Safari de Peaugres. Près de soixante personnes ont pu profiter de cette belle journée. Au vu du succès, une deuxième journée est programmée le 28 septembre.

Après la réunion de quartier programmée au mois de juin, juste avant les 50 ans du Clos Gaillard, nous continuerons en septembre avec trois nouvelles dates pour aller à la rencontre des habitants avec l'opération « Réunion de quartier - Mairie Mobile ».

Au moment de la rédaction de ce bulletin municipal, les élections législatives n'ont pas encore eu lieu. Lorsque vous lirez ces lignes, les Français auront choisi leurs Députés et le modèle de société qu'ils souhaitent. Le respect du verdict des urnes est essentiel. Au-delà des résultats de chaque formation politique, défendons ces élections au suffrage universel, garantes de notre démocratie et d'un vivre ensemble plus que jamais précieux.

La période estivale est souvent le moment des vacances, du temps pour soi, du partage avec ses amis et en famille. Je vous souhaite de profiter largement de ces instants de bonheur.

Page 3
Inauguration de la crèche

Pages 5 et 6
Enfance - Jeunesse

Pages 8 et 9
Restructuration du
quartier des Épinettes

Pages 13 à 15
Infos diverses



INAUGURATION DE LA CRÈCHE « LES PETITS MICKEYS »

Après plusieurs mois de travaux d'agrandissement et de rénovation des locaux, la crèche « Les Petits Mickeys » a été inaugurée en cette fin de printemps.

Le vendredi 31 mai, les parents, les élus municipaux et le personnel étaient conviés à une cérémonie qui a permis à tous de visiter cette structure rénovée au service de la petite enfance.

Le vendredi 7 juin, ce fut le tour des représentants des instances partenaires tutélaires et financières, des collaborateurs et entreprises de découvrir ce nouveau bâtiment, autour de Christophe Pierretton, Maire, Françoise Merle, Adjointe aux Affaires scolaires enfance jeunesse, Laurent Muszynski, Président de la crèche, Ludivine Bailloud, Directrice de la crèche, Catherine Chappuis, Conseillère Départementale, Alexandra Turnar, Conseillère régionale, Alain Collet, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie, Claire Gousty, Chargée de développement territorial à la CAF, Delphine Belle, Médecin à la Protection Maternelle et Infantile, Emmanuelle Collomb, Responsable des accueils du jeune enfant au Département de la Savoie, Cécile Billon, Architecte en charge de la rénovation des locaux, avec des membres du Conseil Municipal.

Extrait du discours de Christophe Pierretton

« Je suis très heureux d'inaugurer la crèche les petits Mickeys totalement rénovée. C'est un projet qui est né au début du mandat, en 2021. À l'origine, les parents nous avaient sollicités pour une rénovation des locaux. Au final, c'est une restructuration complète de la crèche qui a été réalisée ». Cette structure permet un meilleur accueil des

enfants et des professionnels, de par sa surface mais aussi par les travaux d'isolation et de climatisation qui ont été entrepris. Un travail en concertation a été mené avec la crèche, la CAF, la PMI, l'architecte et les élus en charge du dossier.

Enfin, je veux saluer la présence de Anne Lauze, directrice durant plusieurs années, qui a participé à la création de cette crèche à gestion associative, en 1990. Elle s'est installée en premier lieu dans une maison du quartier du Petit Leysse et a ensuite déménagé sur la commune de Barby. Je souhaite remercier également tous ceux qui ont contribué à sa pérennité, membres des Conseils d'Administration, présidents, trésoriers, secrétaires, professionnels, et élus au conseil municipal... ».

Quelques chiffres clés de cette rénovation

- Montant des travaux: 709221 € HT
- Achat du mobilier et des équipements divers (buanderie, cuisine, salle de change): 42713 € HT
- Location des modules: 43866 € HT
- Total HT: 895759,17 € soit 1074911 € TTC
- Subventions: 440000 € + 200000 € de prêt à taux 0 de la CAF
- Taux de subventions effectif: environ 43 % (hors coût de location des modules)
- Augmentation de la surface: de 64 m² - soit 317 m² - 13 m² par enfant - capacité d'accueil de 20 places portée à 24 places



L'intérieur rénové.



Façade extérieure de la crèche.

L'inauguration en présence des parents.





CONSEIL CITOYEN

Pour mémoire, le Conseil Citoyen de BARBY a été mis en place par la Mairie le 15 mars dernier. Ce premier bulletin est destiné à informer nos concitoyens des travaux et actions de ce groupe.

Nous n'avons pas vocation de venir contrôler, valider, approuver ou critiquer l'action de la Municipalité.

Nous sommes un organe consultatif composé de représentants des habitants et des secteurs socio-économiques de la commune, volontaires pour venir travailler des sujets que nous estimons importants pour la vie à Barby au quotidien et faire des propositions d'améliorations ou de solutions au Conseil Municipal.

Nous avons choisi de travailler 4 grands thèmes (mobilités, urbanisme, bien vivre ensemble et transition énergétique) et avons rencontré le 22 mai dernier Monsieur le Maire en compagnie de deux adjoints pour leur présenter nos premières propositions. Elles portent sur les points suivants :

Chemin des Boîtes

- Motivations :

- Sécuriser et encourager l'usage de ce chemin pour éviter les déplacements en voiture.
- Encourager les écoliers et collégiens à l'emprunter toute l'année notamment pour leur santé.

- Proposition : établir un éclairage tout au long des escaliers.
Monsieur le Maire en a accepté le projet en précisant qu'il serait mis en œuvre cette année.

Liaison bus vers Médipôle et le lycée du Granier

- Motivations :

- Il faut aujourd'hui 45 minutes en bus pour rejoindre Médipôle et les usagers s'y rendent donc en voiture.
 - Le besoin est grand pour les habitants de Barby de pouvoir se rendre en bus au Super U, au laboratoire d'analyses, au lycée du Granier et donc à Médipôle. Un appel d'offres est en cours au niveau du Grand Chambéry visant les contrats de transport en commun.
 - La ligne 3 actuelle n'a semble-t-il pas vocation à continuer son existence.
- Proposition : reprendre la ligne existante A/R « Curial/ Saint Baldoph » pour en transversal, intégrer une boucle vers BARBY via des arrêts mentionnés ci-dessus.

Entrée centre du bourg

- Motivations :

- Laisser le choix aux habitants pour entrer dans BARBY et rejoindre l'avenue principale, d'utiliser soit l'avenue Paul Chevallier, soit l'avenue D'Oncieu de la Bâtie ; et surtout,
 - Éviter le passage de trop nombreux véhicules dans les ruelles et parkings du Clos Gaillard fréquentés par beaucoup d'enfants.
 - Diminuer la probabilité d'accidents liée aux traversées piétons, trottinettes et vélos des collégiens avenue d'Oncieu en même temps que les flux les plus importants de véhicules.
- Proposition : remettre l'avenue Paul Chevallier dans les deux sens de circulation assorti d'une interdiction de tourner à gauche dans l'avenue principale afin d'améliorer la sécurité en limitant et fluidifiant la circulation devant l'école primaire.

Circulations piétonnes et cyclistes

- Motivations :

- De nombreuses infrastructures et tracés existent dans la commune, mais ne sont pas toujours connus.
 - À l'heure où il devient nécessaire d'éviter la voiture et de promouvoir la santé via un peu d'exercice régulier, il nous semble important de mieux faire connaître les multiples possibilités de la commune.
- Proposition :
• Réaliser à l'échelle de la commune un plan légendé des nombreux cheminements piétons et pistes ou voies cyclables, le promouvoir et le rendre disponible via les outils de communication existants.

Le Conseil Citoyen – juin 2024

Pour nous joindre : conseilcitoyenbarby@gmail.com

Précisions de la mairie sur quelques-uns de ces points

L'éclairage du chemin des Boîtes a fait l'objet d'une étude pour la recherche de la meilleure solution technique. Celle-ci devrait être mise en place cette année.

Desserte Synchro Bus : La nouvelle Délégation de Service Public est en cours de négociation. La ligne 3 devrait être modifiée en septembre 2025.

Nouvelle entrée de ville : Le cabinet d'étude qui avait fait l'étude avant travaux a été missionné pour faire le bilan en concertation avec un groupe d'habitants et d'élus. Une réunion publique sera organisée avant la fin de l'année pour la restitution de leurs conclusions.

Piétons et cycles : Concernant les pistes cyclables, il existe des plans sur l'agglomération. Depuis peu, les pistes structurantes sont identifiées « pistes bleues ». Sur les 107 km d'aménagement sur l'agglomération, les pistes bleues représentent près de 60 km.



ENFANCE - JEUNESSE

Concours « Recette Anti - Gaspi » au collège Jean Mermoz

Des collégiens de Barby mobilisés contre le gaspillage alimentaire!

Dans le cadre de sa lutte contre le gaspillage alimentaire, la direction des déchets de Grand Chambéry a organisé la deuxième édition du « Concours Recette Anti Gaspi » auprès des élèves de 5^{ème} du Collège Jean Mermoz. Le défi ? Réaliser des recettes originales et savoureuses à partir de restes et d'épluchures, en immortalisant leurs créations en vidéos. Un challenge relevé avec brio par une trentaine d'élèves.



Les lauréats du concours anti gaspi récompensés.

Des prix et un atelier surprise pour récompenser l'inventivité

Vendredi 31 mai, une cérémonie de remise des prix a eu lieu au collège pour récompenser les meilleures créations.

L'occasion de saluer l'engagement des élèves et de mettre en lumière leur talent culinaire.

- Prix de la recette la plus originale: Ariana et Leyna
- Prix de la recette avec le plus d'aliments Anti Gaspi: Morgane
- Prix Coup de coeur du jury: Éléna et Etaine
- Prix du meilleur montage: Kessy Lee, Coline Jeanne et Anaé

Les lauréats ont reçu des sacs à vrac et participeront à un atelier surprise de « Cuisine Anti Gaspi » à la Cité du Goût.

Une belle récompense pour leur implication et leur créativité!

Une mobilisation exemplaire pour sensibiliser au gaspillage alimentaire. Un succès à renouveler!

Les activités à l'école élémentaire

Piscine

« En janvier/février, les élèves des classes de CP, des classes de CE1 et la classe de CE1/CE2 sont allés à la piscine de Buisson Rond pour apprendre à nager la tête sous l'eau, à se déplacer en flèche, à plonger, à se déplacer sur le dos et sur le ventre, à ouvrir les yeux sous l'eau, à retenir sa respiration, à faire l'étoile de mer, à faire une roulade avant et arrière, à aller sous l'eau pour chercher des anneaux au fond du bassin et à sauter en frite. Les élèves ont apprécié les séances de natation malgré certaines peurs à des moments.



Ils ont retenu que désormais: Si nous tombons dans une piscine, nous savons comment nager et ne pas nous noyer sans nos lunettes. Nous remercions tous les parents qui nous ont aidés et nous ont accompagnés dans les vestiaires et ce n'est pas rien! »

Judo

Les classes de CE1/CE2 et de CE1 ont eu la chance d'aller au judo au DOJO de Barby tous les lundis.

« Nos deux supers professeurs, Gilles et Sandrine, nous ont appris à saluer et à réaliser quelques prises telle que « O soto gari ». Ils nous ont aussi appris à nous entraider et à respecter les règles de cette discipline. C'était génial! ».



La fête de fin d'année des 2 écoles



ENFANCE - JEUNESSE

Sortie neige

La randonnée raquette

« Nous étions à la Féclaz. Les raquettes s'utilisent en les mettant aux pieds. Elles permettent de ne pas s'enfoncer. Il ne faut pas faire marche arrière avec. On peut descendre et monter de pentes très pentées. Il ne faut pas non plus lever les pieds trop hauts. Nous avons vu des empreintes d'animaux sauvages et domestiques. Le guide nous a appris à reconnaître les empreintes d'animaux sauvages : écureuil, renard, loup, lynx, lièvre. Nous avons aussi dû chercher de la nourriture d'écureuil (faîne). L'AMM nous a aussi appris à reconnaître les cônes de sapin et d'épicéa. Derrière les épines du sapin, il y a une traînée blanche. » Léna, Jeanne, Feyza.



« Lors de la randonnée raquette à la Féclaz, le guide de moyenne montagne nous a appris à mettre nos raquettes. Nous avons contourné la forêt et il nous a montré des empreintes d'animaux. Ensuite, il nous a demandé de chercher des empreintes. Nous avons trouvé des empreintes de renard et de lapin. Puis, nous sommes montés dans la forêt et il nous a demandé de chercher de la nourriture d'écureuil. » Tracy, Melyna, Renzo, Aras

Le pique-nique

« À midi, nous avons mangé. Puis, nous avons fait un bonhomme de neige et, avec plein de copains, nous avons réalisé un refuge en neige pour les petits animaux. C'était aussi un parc de jeux et nous l'avons renforcé avec un grand mur de neige. Certains élèves ont fait des batailles de boules de neige. » Clara, Yasha, Hugo

La luge

« La randonnée s'est passée à la Féclaz. Après le pique-nique, nous avons rejoint le lieu des trois activités : luge, cibles et utilisation d'ARVA. Nous avons fait de la luge sur la neige mais au fil du temps la neige s'est transformée en boue. Cédric, le papa d'Alexis, a poussé certains enfants pour les aider au démarrage. On a adoré. Nous nous sommes bien amusés. » Timaël, Elsa, Samuel, Sarah.

Les cibles

« Il fallait d'abord faire une boule de neige puis on attendait notre tour. Ensuite, on devait viser une raquette plantée dans la neige. C'était difficile car on était loin. Si on touchait la raquette, nous avions 2 points, si c'était le petit cercle en dessous, c'était 1 seul point. Puis, nous avons fait la même chose avec une passoire plantée dans la neige sauf qu'il fallait la faire tomber pour obtenir 2 points. » Lily, Alexis, Safia.

L'ARVA

« Nous avons fait des groupes sur les avalanches et nous avons appris à utiliser un ARVA. Ce dispositif sert à trouver des personnes prises dans des avalanches. Cela permet de sauver des gens, c'est très utile ! Il indique la distance à laquelle est la personne en danger en sonnant plus ou moins vite (le son s'accélère quand on se rapproche et ralentit quand on s'éloigne). Ensuite, le guide a caché un ARVA sous la neige et on a dû le chercher avec les ARVA qu'il nous avait prêtés. » Yakoub, Alice, Océane, Valentin

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Visite du centre de tri Savoie déchets

Mercredi 29 mai le Conseil Municipal Jeunes a visité le centre de tri Savoie déchets. La visite, guidée par un intervenant de Grand Chambéry, a permis de mieux comprendre le traitement réservé aux déchets que nous déposons dans les poubelles jaunes. Livraison en vrac par les camions en début de chaîne, tri par tailles, papier ou carton, plastique d'emballage ou bouteilles, canettes aluminium ou métaux ferreux, tout est mécanisé puis affiné par des mains expertes.



Visite du Conseil Départemental

Mercredi 19 juin les portes du Conseil Départemental se sont ouvertes aux Conseillers Municipaux jeunes pour une visite guidée de cette institution. Mme Chappuis, élue, et Mme Robert, fonctionnaire, ont longuement expliqué le rôle et le fonctionnement du Conseil Départemental. Cet échange sympathique, dans la grande salle du Conseil, a permis aux jeunes de poser les questions qu'ils avaient préparées et de mieux saisir la complexité des dossiers traités. La fin de l'année scolaire entraîne le départ de certains Conseillers jeunes. De nouveaux élus les remplaceront à la rentrée. Ils écriront une nouvelle page du Conseil Municipal Jeunes de Barby.





ENVIRONNEMENT

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (ou à pattes jaunes) poursuit sa progression sur le territoire. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par le GDS des Savoie, vise à repérer et à faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires: visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires: visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr



MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique-tigre est une espèce capable de s'adapter facilement à nos espaces urbanisés. Les tentatives pour l'éliminer n'ont jamais été couronnées de succès. Les actions adaptées visent à maintenir la densité de l'espèce à des niveaux les plus faibles possible en réduisant le nombre de lieux favorables à la reproduction de l'espèce (tout récipient même petit, chêneaux bouchés... où de l'eau stagne) plutôt que de tenter de réduire le nombre de moustiques piqueurs. Cette action préventive est une démarche qui doit se faire dans la durée. Elle implique la collaboration de nombreux acteurs où chacun a un rôle à jouer. Elle doit permettre de réduire la nuisance subie par les populations et de minimiser les risques sanitaires. Pour information, la commune de Barby a déjà mis une soixantaine de pièges à moustique tigre à la disposition des habitants.

Plus d'informations sur : <https://AgirMoustique.fr>



COMPOSTAGE

La commune est à son tour équipée de composteurs collectables. Grand Chambéry assure la gestion de la collecte et le traitement des déchets de l'ensemble des 38 communes de l'agglomération.

Effective depuis janvier 2024, la loi anti-gaspillage AGEC demande aux collectivités de proposer aux habitants des solutions de tri des déchets compostables. C'est pourquoi l'agglomération a dernièrement procédé à la mise en place de 15 composteurs collectables dans les différents quartiers très urbanisés de la commune. Grand Chambéry assurera la maintenance et la collecte de ces composteurs.

LE LAC DU BOURGET COMMENCE ICI

33 communes engagées dans la démarche « Eau-climat, on agit! » reçoivent leurs outils pour soutenir la sensibilisation des habitants.

Ne rien jeter, ne rien vider : le LAC commence ICI.

Les grilles d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles à ciel ouvert. Tout déchet versé dans ses grilles rejoint très rapidement le cours d'eau voisin avant de rejoindre, parfois directement, le lac!

9 pollutions sur 10 constatées dans les cours d'eau sont directement liées à ces mauvais gestes.

Des flyers sont disponibles en mairie.

EAU climat on agit!

LE LAC DU BOURGET COMMENCE ICI

400 x 600

STOP POLLUTIONS
NE RIEN JETER, NE RIEN VIDER!

Les grilles d'eaux pluviales de nos rues, de nos cours et de nos parkings servent uniquement à évacuer les eaux de pluies dans les rivières : sans filtre, ni traitement!

Tout ce qui y est jeté ou déversé pollue l'eau jusqu'au lac!

Préservez l'eau, la biodiversité et notre cadre de vie.

mairie.fr



RESTRUCTURATION DU QUARTIER DES ÉPINETTES

LE QUARTIER EN 2024

HISTORIQUE

Le quartier des Épinettes est à l'origine un site expérimental construit par l'OPHLM de la Ville de CHAMBÉRY (Cristal Habitat aujourd'hui), en collaboration avec les communes de BARBY et LA RAVOIRE. Il ouvre en 1977 pour accueillir un public de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants. Ce quartier de résidence sociale est composé de 179 logements répartis sur 9 bâtiments, géré par le CCAS de Chambéry.

Au fil des décennies, avec l'évolution de la demande sociale, le quartier ne permet plus de répondre aux attentes et besoins des résidents, des gestionnaires et des collectivités (bâtiments vieillissants, logements mal adaptés, etc...) Depuis 2018, Cristal habitat, le CCAS de Chambéry, Grand Chambéry et avec l'appui des communes de Barby et la Ravoire, ont décidé d'établir un schéma directeur d'urbanisme pour le renouvellement du quartier, de sorte que celui-ci présente un meilleur équilibre social, une diversité d'offre, et une meilleure intégration au tissu urbain environnant. Le déménagement programmé par le CCAS de Chambéry de la résidence sociale des Épinettes, le 31 décembre 2023, marque le début du renouvellement urbain de l'ensemble du quartier.



Chiffres clés

- Nombre de logements: 242
- 93 logements locatifs sociaux sur 5 bâtiments – TAMARIS / ALBIZIA / ÉGLANTIER / AUBEPINE / SERINGUA (Cristal Habitat)
- 21 logements Pension de famille - Bat 200 (géré par CCAS)
- 52 logements Résidence sociale - Bat 700 & 800 (gérés par ADOMA)
- 2 bâtiments vides depuis fin 2023: bâtiments 100 & 400 (76 logements)

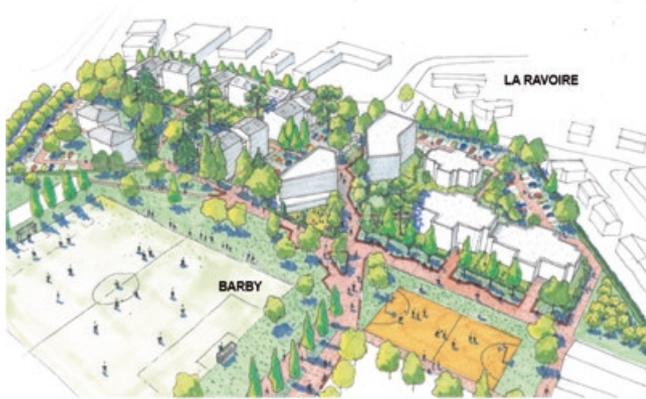


RESTRUCTURATION DU QUARTIER DES ÉPINETTES

HORIZON 2030

L'objectif du projet de renouvellement urbain est de répondre à ces principaux enjeux :

- Donner une nouvelle image au quartier existant ;
- Proposer une diversité de l'offre de logements et d'activités (équipements, bureaux) ;
- Réhabiliter et renouveler le parc bâti vétuste ;
- Ouvrir le quartier en créant des liaisons avec le centre-bourg de Barby et les équipements de la Ravoire ;
- Conserver et valoriser le patrimoine végétal caractéristique du site ;



| | AVANT | APRÈS |
|------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Nombre de logements | 242 | ~ 330 |
| Bureaux / équipements | / | ~ 2 100 m ² |
| Emprise au sol des bâtiments | 4 100 m ² | ~ 5 800 m ² |
| Espaces de pleine terre | 15 100 m ² | ~ 13 800 m ² |

Phasage prévisionnel

Fin 2024 : Démolition des bâtiments 100 et 400

- Aménagements des abords, parking, cheminements piétons

De 2026 à 2027 :

- Réhabilitation des logements locatifs sociaux
- Construction de la nouvelle Résidence sociale (120 logements)

2027 : Démolition des bâtiments 200, 700 et 800

À partir de 2028 : Construction de logements neufs + équipements / bureaux

2030 : Fin des travaux

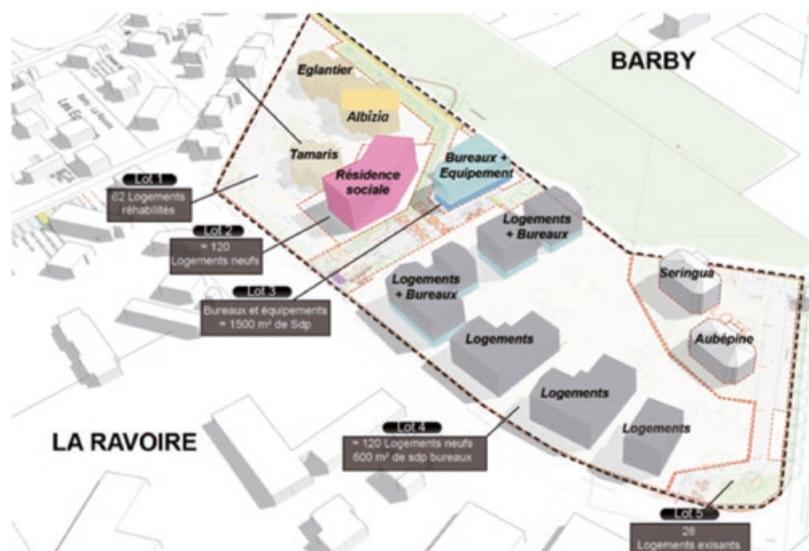
Les échanges et le travail en commun entre Cristal Habitat, le cabinet de maîtrise d'œuvre Atelier LD, les communes de Barby et de La Ravoire, et Grand Chambéry aboutiront, début 2024, à un plan de composition urbaine et à un calendrier des travaux en plusieurs phases.

Les travaux, programmés entre 2024 et 2029, prévoient la réhabilitation de 5 bâtiments, 5 déconstructions pour proposer de l'habitat neuf et un aménagement global améliorant les liaisons avec les quartiers voisins de Barby et de La Ravoire.

À terme le secteur des Épinettes comptera environ 330 logements (242 actuellement), des bureaux, des équipements publics et des commerces.



Réunion publique du 19 juin.





URBANISME ET TRAVAUX

URBANISME

Des démarches facilitées pour vos demandes d'urbanisme. Depuis avril 2024, toutes vos démarches d'autorisation d'urbanisme ainsi que vos déclarations d'intention d'aliéner sont possibles en ligne grâce à un nouveau portail dédié.



VOS DÉMARCHES EN LIGNE :

- > Certificat d'urbanisme
- > Déclaration préalable
- > Permis d'aménager
- > Permis de construire
- > Permis de démolir
- > Déclaration d'intention d'aliéner



urbanisme.grandchambery.fr



TRAVAUX

Vidéo protection:

Le câblage des réseaux de vidéo protection est achevé.

La mise en place des quatre caméras est prévue pour juillet, cela permettra de renforcer le maillage de la commune en sécurisant les entrées de Barby pour un ensemble de huit caméras installées.



Désimperméabilisation:

La désimperméabilisation des sols, ou dépavage, consiste à retirer les surfaces imperméables et à les remplacer par une surface perméable, en particulier des espaces végétalisés.

Pour le centre de loisirs « Les Mouettes », les travaux sont en cours. En ce qui concerne les cours des 2 écoles, ceux-ci sont programmés l'année prochaine.

La Monférine:

Les travaux intérieurs seront terminés dans l'été. Ils auront duré 12 ans. Le nouvel accès a été livré dernièrement avec des places de parking supplémentaires.

Enlèvement des modules:

Les modules viennent d'être enlevés au Clos Besson. Cette opération marque la fin des travaux, qui ont successivement impacté l'école maternelle « Le Manège », le centre de loisirs « Les Mouettes » et la crèche « Les Petits Mickey ». Trois bâtiments rénovés dans leur totalité, qui accueillent les enfants, de la petite enfance à l'adolescence et dont les travaux ont représenté une enveloppe financière globale de 5990491 €. Pour mémoire, 3065673 € pour l'école maternelle, 1849907 € pour le centre de loisirs, 1074911 pour la crèche dont 598082 € pour la location des bungalows. Une remise en état d'une partie du parc sera effectuée avant l'enlèvement définitif des clôtures. L'autre partie sera conservée pour la mise en place de nouveaux modules qui accueilleront les médecins durant les prochains travaux d'agrandissement de la maison médicale qui démarreront en septembre pour une durée de 10 mois.





LE PRINTEMPS EN IMAGES

Avril - Conférence sur les jardins avec Didier Iket



Avril - Trail du Mont Saint Michel



Avril - Braderie et vide grenier avec La Route des Coeurs Bleus



Avril - Vernissage Concours Photos Le ciel vu d'en bas



Avril - Remise des prix du fleurissement



Mai - Troc de plants avec Ensemble par nature



Mai - Les 10 ans du café associatif





LE PRINTEMPS EN IMAGES

Mai - Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Mai - Compétition speedcubing avec Barbycube



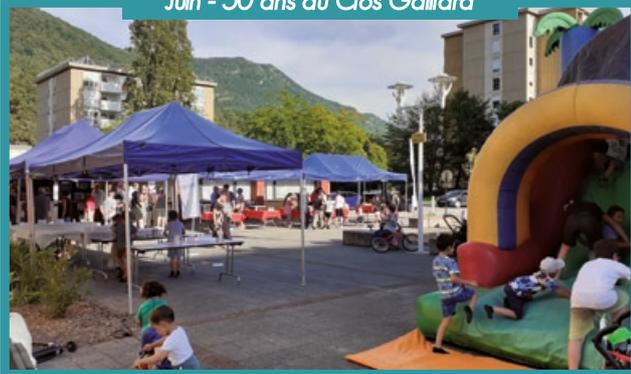
Mai - Le quartier des Matz a fêté ses 50 ans



Juin - Fête au poulailler Alain Bruand



Juin - 50 ans du Clos Gaillard



Juin - Fête des 2 écoles



Juin - Sortie famille au Safari de Peaugres



Juin - Inauguration du presbytère





INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

Mutuelle Communale ENTRENOUS

La Mutuelle Communale prolongera la tenue de ses permanences sur la commune :

- Les mercredis matin de 9h à 12h
- Maison des associations
- Jusqu'au mercredi 24 juillet inclus
- Les permanences seront suspendues au mois d'août

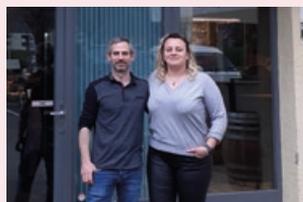


Nouveaux commerces sur la commune

Deux points de restauration sont désormais présents sur Barby. « L'Endroit », situé rue des Épinettes, succède à L'Idéal. Ce restaurant a été repris en début d'année par Marion Olivetto et Dominique Prudhomme. D'autre part, Franck Troudet et Yannick Chary ont ouvert mi-mai la brasserie « Le Cœur de Barby » sur le mail piéton du centre-ville. La commune leur souhaite une belle réussite.



Franck Troudet et
Yannick Chary.



Marion Olivetto et Dominique
Prudhomme.

Ciné Plein Air - Une toile à la belle étoile

Deux séances de cinéma plein air seront organisées cet été sur la pelouse de la salle des fêtes à la tombée de la nuit et avec repli en salle si pluie. Le mardi 9 juillet pour le film « Interdit aux chiens et aux Italiens » et le jeudi 29 août pour le film « Le petit Nicolas ».

Bibliothèque « Les Mille Feuilles »

La Bibliothèque aménage ses horaires d'été: Lundi: 16h à 18h - Mercredi: 10h à 12h - Vendredi de 10h à 12h - Fermeture annuelle: du 4 au 18 août 2024 - Renseignements sur: <https://bibliotheque-barby.fr/>

L'été, au centre de loisirs

« Les Mouettes », avec le SICSAL



Cet été, vous retrouverez diverses animations proposées par le centre de loisirs « Les Mouettes » à Barby. Nous vous accueillerons dans un centre fraîchement rénové. Au programme nous aurons tous les jeudis des sorties au lac ou en montagne ainsi que des intervenants en course d'orientation ou yoga. Pour retrouver notre plaquette d'animation et autres renseignements vous pouvez vous rendre sur le portail famille à l'adresse suivante: <https://sicsal.portail-familles.app/login>.

Pour suivre nos aventures tout au long de l'été, retrouvez-nous sur Facebook « SICSAL BARBY ».

En vous souhaitant à tous un bel été! L'équipe de direction.

Prêt de broyeur

Rappel de procédure pour la réservation du broyeur. Grand Chambéry met à disposition un broyeur de végétaux qui circule entre 3 communes, Bassens, La Ravoire et Barby où il est disponible pendant 2 semaines. Un planning est établi à l'avance, vous devez donc vous inscrire, fournir une attestation d'assurance et une pièce d'identité, un chèque de caution de 1 000 euros et remplir un contrat avec la commune de Barby. Le broyeur vous est prêté avec le plein de carburant et il doit être rendu avec le plein. La commune de Barby le partage avec celles de Bassens et de La Ravoire. Pour le troisième trimestre 2024, il sera disponible les semaines 29 et 30, puis 35 et 36. Vous pouvez le réserver en téléphonant au 06 79 11 30 82.

<https://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/composteurs-et-broyeurs/pret-de-broyeurs>

NUISANCES SONORES CHUT!!!

Pour les particuliers:

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30
- Le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H

Le reste du temps, ménageons des moments de silence! C'est d'ailleurs obligatoire...

Pour les entreprises:

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'extérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Barbython 2024

Comme chaque année, le Barbython vous attend nombreux le week-end du 30 novembre et du 1^{er} décembre 2024 pour partager des moments festifs, sportifs, une vente de plats cuisinés, ...

Mais avant, pour préparer ce week-end de solidarité, nous vous donnons rendez-vous le 27 septembre 2024 pour notre Assemblée Générale. L'occasion pour nous de vous rencontrer et de faire émerger de nouvelles idées d'activités!





INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

Recensement des personnes vulnérables

Recensement des personnes vulnérables Un recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plan d'urgence). Depuis la loi du 30 juin 2004, des registres nominatifs de personnes fragiles isolées ont été institués dans les communes. Ils concernent : • les personnes âgées de 65 ans et plus, • les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail, • les adultes handicapés (bénéficiaires de l'AAH, carte d'invalidité, pension d'invalidité). L'inscription sur ce registre est facultative et révoquant à tout moment par vos soins. Il vous appartient de signaler toute modification. Pour tout signalement, contacter les services de la Mairie au 04 79 33 08 51.

L'opération « Tranquillité Vacances »

Opération Tranquillité Vacances Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de Challes-les-Eaux de surveiller votre domicile ! L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc. L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ? Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande. <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

Plateforme téléphonique – Santé mentale du CHS de la Savoie

Le CHS de la Savoie a ouvert en mai 2021 une plateforme téléphonique dédiée à l'Accueil Téléphonique d'Ecoute et d'Orientation en Santé Mentale - ATEO 73.

Cette plateforme a vocation à accueillir tout appel qui ne relèverait pas de situation d'urgence : répondre aux appelants, aidants et professionnels par l'apport d'informations concernant l'offre de soins en santé mentale du territoire de la Savoie, améliorer l'orientation des appelants vers les structures de soins et les professionnels adaptés, faciliter l'accès aux soins, créer un lien thérapeutique précoce.

ATEO 73 – 04 79 60 31 00



Service Correspondants de nuit

Le service des Correspondants de nuit porté par l'association « Régie + » organise la présence régulière d'une équipe de deux médiateurs sur la commune. Leurs actions se répartissent sur 4 soirées par semaine. L'action des agents de médiation vise à renforcer dans les quartiers la qualité de vie et le lien social au bénéfice des habitants. Cette démarche a pour objectif de : • maintenir un climat de confiance et de respect mutuel, • prévenir les dégradations par leur présence et les signaler, • favoriser la communication entre tous et notamment à l'occasion de conflits de voisinage de la vie quotidienne et d'incivilités, • assurer une présence la nuit en relais des services publics. Si vous constatez un problème d'incivilité, vous pouvez les appeler ou leur laisser un message au 06 73 26 71 38.

Connaissez-vous L'ASL de Barby ?

ASL... Un sigle méconnu, inconnu même. Trois lettres qui soutiennent pourtant un programme de savoirs de base en français à destination du public allophone. ASL, trois lettres qui signifient Atelier Socio Linguistique, qui ont soutenu les nombreuses activités (apprentissage du français et aide administrative) à la résidence des Épinettes jusqu'en juin 2023. Un atelier qui a pris de nouvelles marques à l'espace de L'Envolée. Grâce aux bénévoles d'AGIR abcd, l'ASL continue de tisser son histoire.

Que propose donc un tel atelier et qui sont les personnes concernées ? Des apprenants de la langue française, qui souhaitent mieux accompagner la scolarité de leurs enfants, qui désirent acquérir plus d'autonomie dans leur vie quotidienne. Cette motivation passe par la maîtrise de la langue orale, de l'alphabétisation à la consolidation des acquis. L'atelier c'est aussi la possibilité de découvrir des structures associatives et communales. C'est ainsi que les participantes ont visité la bibliothèque « Les mille feuillets », la mairie, en présence de Monsieur le Maire et de son adjointe, l'une d'elles fréquente assidûment avec son enfant « Les Petits Pas ». L'année se terminera au « Bonheur d'une pause ».

Ce sont 2 heures hebdomadaires animées par des bénévoles à la salle de L'Envolée... Un lieu prédestiné ! N'évoque-t-il pas les premiers pas pour se sentir plus libre, pour oser aller plus loin ? N'évoque-t-il pas un élan pour mieux vivre ensemble ?

C'est ce que nous tentons de transmettre avec bonheur tous les lundis (hors vacances scolaires) de 13h30 à 15h30 (renseignements et inscriptions en mairie).

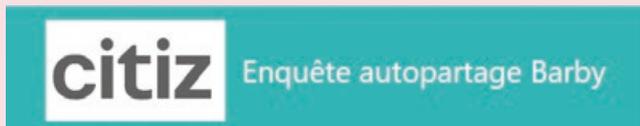


Les participants à l'Atelier Socio Linguistique.



INFOS DIVERSES COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

Citiz



La commune de Barby envisage le lancement d'un service d'auto partiage avec des véhicules en libre-service, sur simple réservation 24h/7j avec CITIZ. Afin de mieux connaître vos attentes et déterminer l'intérêt de cette possible nouvelle offre sur le territoire, nous vous invitons à répondre à ce rapide questionnaire.

Lien : <https://forms.office.com/e/bMsLv2RiPV>

En savoir plus : <https://alpes-loire.citiz.coop/particuliers>



Vous aimez votre chien ?

Par sécurité et par respect pour les autres, il est impératif que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Pour ceux qui l'ignoraient tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Afin de profiter au mieux de ces espaces, les déjections canines doivent, d'autant plus, être ramassées.

Rappel : Des sacs vous sont remis gratuitement en Mairie. 6 distributeurs de sacs de récupération des déjections canines sont installés au clos Gaillard près de l'espace canin, sur la place du collège, en face du centre de loisirs Les Mouettes, au parc Malatray, au Grand Clos et avenue d'Oncieu de la Bâtie.

D'autre part, au sud de l'espace ludique du Clos Gaillard, la réalisation de l'espace canin clos par des clôtures bois et portillons d'entrée donne la possibilité aux chiens de courir librement sous la responsabilité de leurs maîtres.



Signature de la Convention entre la Commune et le Comité de jumelage Barby - Ilva Micà

L'amitié entre la Commune de Barby et Ilva Micà en Roumanie prospère depuis 35 ans. En 1989, pour sauver des villages Roumains de la destruction décidée par le Président dictateur Nicolae Ceausescu et dans le cadre de l'action européenne « Opération Villages Roumains », Barby s'est vu attribuer le parrainage d'Ilva Micà en Transylvanie. Tout au long de ces années, l'association Solidarité Ilva Micà a conduit de nombreuses actions humanitaires qui progressivement ont pris la forme de partenariats entre élus, paroisses ou écoles. De nombreux voyages et échanges ont été organisés et ont rapproché les deux communautés. Des évolutions importantes, notamment l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne en 2007, ont transformé ces relations.

En 2023, à l'occasion d'une visite à Barby des amis Roumains, un serment de jumelage a été officiellement signé par les deux maires. L'Association d'origine Solidarité Ilva Micà s'est transformée en Comité de jumelage. Pour définir précisément les objectifs de la Commune et les relations avec l'association une convention a été signée entre le Maire Christophe Pierretton et la Présidente Catherine Chappuis.

En plus de la poursuite et de la consolidation des relations entre les deux communes, la volonté de favoriser une large participation des habitants de Barby est réaffirmée. Des actions communes avec les habitants d'Ilva Mica vont pouvoir se développer dans les domaines scolaires, culturels, agricoles et touristiques. Les bonnes volontés et les compétences complémentaires des uns et des autres trouveront toute leur place dans le Comité de jumelage.

Au-delà de la mise en œuvre de projets communs, il s'agit de mieux connaître les autres, de les apprécier, de partager des intérêts et au final de développer toujours plus de fraternité en rapprochant les communautés.





Agenda

Juillet

Mardi 9 : 21h - Ciné plein air avec le film « Interdit aux chiens et aux Italiens » - Salle des fêtes.

Août

Lundi 19 : Agence mobile synchro-bus parking salle des fêtes - 13h30 à 17h30.

Jeudi 22 : Cérémonie en mémoire de Claudius Manon - Monument aux Morts de Barby.

Jeudi 29 : 18h30 - Vernissage de l'exposition François Morisse et Agnès Lainé - Salle des mariages.
21h - Ciné plein air avec le film « Le petit Nicolas » - Salle des fêtes.

Samedi 31 : 19h - Repas champêtre et animations / 22h - Les Failles - Salle des fêtes.

Septembre

Lundi 2 : Rentrée scolaire.

Dimanche 8 : À partir de 8h30 - Petit-déjeuner du GAB et Forum des associations - Place de la mairie.

Mardi 10 : 18h - Réunion de quartier - Mairie Mobile. La Bâtie / Le Grand Clos / Le Côteau - Entrée du chemin du Grand Clos.

Mardi 17 : 18h - Réunion de quartier - Mairie Mobile. Centre Bourg / Clos Besson / Vieux Village - Salle des mariages
Samedi 21 et Dimanche 22 : Compétition de Speed Cubing - Salle des fêtes.

Dimanche 22 : 10h - Visite privée des extérieurs du château de La Bâtie - Nombre de places limitées et réservées aux habitants de Barby - Inscriptions à l'accueil de la mairie.

Lundi 23 : 18h30 - Conseil municipal.

Mardi 24 : 18h - Réunion de quartier - Mairie Mobile Barby sud / Clos des Corti - au Clos des Corti.

Vendredi 27 : 18h - Inauguration du centre de loisirs « Les Mouettes » - Centre de Loisirs.
19h - Assemblée générale du Barbython - Salle des mariages

Samedi 28 : 2^{ème} sortie famille - Safari de Peaugres.

Appel aux habitants dans le cadre des cérémonies 2024 /2025 de la Libération de la France

Notre pays a et aura rendez-vous avec son histoire, à travers le 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire, en cette année 2024 et prochainement en 2025. De très nombreux et beaux évènements ont été et seront prévus dans l'ensemble du pays. Outre l'organisation et la participation aux évènements du cycle commémoratif, nos compatriotes peuvent s'investir également dans cette dynamique commémorative. Les habitants sont appelés à déposer aux « Archives Publiques » leurs documents personnels (récits, lettres et manuscrits) et les photographies ou films de cette période dont ils souhaitent s'assurer de leur sauvegarde afin de construire la mémoire nationale à partir des mémoires personnelles et familiales.

La mairie sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 16 août

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY

Tél. 0479330851 / Courriel : mairie@barby73.fr / Site internet : www.barby73.fr

HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 – le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h
Standard : du lundi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30 – le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h